



COMMISSION SPORTIVE DU CDAM DU 29/03/2022

Objet : Appel du club de Sophia TT du 22 mars 2022 sur la décision de la commission sportive de la journée 14.

Suite à la concertation entre les cinq membres de la commission sportive départementale des Alpes Maritimes de Tennis de Table, il a été décidé à l'unanimité de rejeter la demande du club de Sophia.

La décision de la commission de la journée 14 est donc appliquée.

Pour la commission

Le président

Nikita IONNIKOFF

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nikita IONNIKOFF', is located below the printed name.